



La négociation est une prise en compte du réel

Un cadre contraint

- ✓ Le ministre avait décidé la semaine de 24 h pour les élèves et le maintien d'un service de 27 h pour les personnels, dont 2h consacrées à la difficulté scolaire.
- ✓ C'est de la réaffectation des 2 h libérées qu'il était question et de rien d'autre.
- ✓ En conséquence, le Sgen-CFDT signe un accord sur un sujet précis, mais absolument pas un blanc-seing pour une politique qu'il juge sévèrement par ailleurs (budget, service minimum, provocations diverses...)

le possible, le reste

- ✓ Avec l'annonce de la suppression de 2 h pour les élèves, certains ont pensé que le service des personnels passerait à 25 h.
- ✓ Le ministre n'a jamais laissé de doute à ce sujet et aucun syndicat n'a porté le débat sur ce terrain, envisageable dans le principe mais pas dans la situation politique actuelle.
- ✓ Peut-on imaginer la droite du "travailler plus pour gagner plus" accorder ce que la gauche de la RTT a constamment refusé ?

des risques

- ✓ En l'absence d'accord, un risque potentiel était la récupération du temps libéré par Bercy sous forme de suppressions de postes,
- ✓ Mais le risque le plus important était une circulaire qui aurait affecté les 72 h libérées à la prise en charge d'élèves en difficulté sans aucun temps laissé au travail d'équipe et selon des modalités uniformes décidées par le ministre.

des limites

- ✓ La question de la lourdeur de la journée n'a pas vraiment avancé
- ✓ L'organisation matérielle ne sera pas simple mais l'initiative laissée aux équipes doit permettre de trouver la solution la plus adaptée localement
- ✓ La difficulté scolaire ne disparaîtra pas pour autant, c'est évident. Mais est ce une raison pour se priver d'un levier d'action utile ?

**Mais des avancées réelles
qui conduisent le SGEN-CFDT à s'engager.**